GUIDE À L'INTENTION DE L'ENSEIGNANT

ALLIANCE
SPORT-ÉTUDES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Présentation et mission

L'Alliance Sport-Études a été créée en 1985. À ce jour, elle regroupe 45 collèges, le Cégep à distance et 9 universités. Plus de 1 400 étudiants-athlètes provenant de plus de 45 sports y sont inscrits.

La mission de l'Alliance Sport-Études est de soutenir, encadrer et contribuer à la réussite et à la persévérance scolaires et sportives des athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études postsecondaires.

Chacun des collèges membres a signé un protocole d'entente avec l'Alliance Sport-Études dans lequel les obligations de chaque partie sont précisées. Il y est entre autres indiqué que le collège s'engage à rendre disponibles et à promouvoir les services offerts par l'Alliance et à sensibiliser les enseignants afin qu'ils puissent contribuer à la réussite des étudiants-athlètes.

ALLIANCE
SPORT-ÉTUDES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

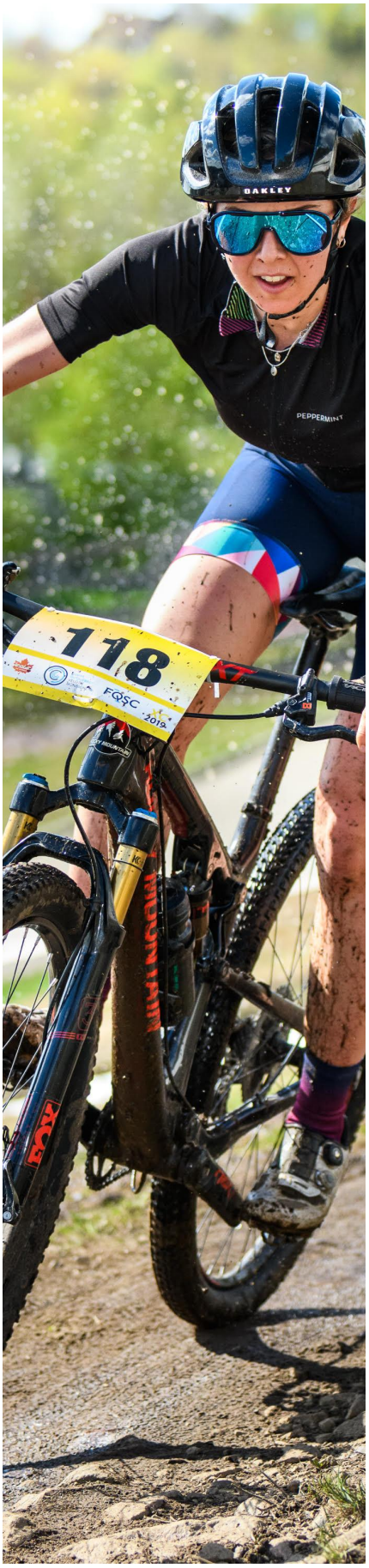

Les services offerts

- Contact privilégié avec le répondant sport-études de son établissement scolaire afin de bénéficier de services pédagogiques adaptés
- Selon les règles du collège, remplacer les cours réguliers d'éducation physique par une démarche de reconnaissance des acquis, des équivalences ou par des cours adaptés
- Possibilité d'aménager l'horaire scolaire en fonction des besoins sportifs de l'étudiant-athlète, selon son cheminement scolaire
- Possibilité de suivre des cours avec le Cégep à distance et de bénéficier d'un suivi individualisé
- Justification des absences liées au sport
- Pour les étudiants-athlètes de 1ère session au collège, l'accès au programme de parrainage
- Accès privilégié aux choix de cours avec Cégep Virtuel
- Admissibilité au programme de bourses de la Fondation Sport-Études
- Collaboration des enseignants
- Pour les étudiants-athlètes au collège, l'accès à des cours exclusivement réservés aux membres de l'Alliance Sport-Études
- Services de nos conseillères à la conciliation sport-études et pédagogique

L'étudiant-athlète

Un étudiant-athlète inscrit aux études collégiales constitue une clientèle aux aspirations particulières. Cet étudiant vise l'excellence dans son sport et dans ses études. Il doit comme tous les autres étudiants rencontrer les objectifs de son programme d'études. Un étudiant-athlète doit conjuguer les entraînements quotidiens, les camps d'entraînement, les compétitions ainsi que la vie familiale et sociale. Il est primordial qu'il soit organisé et autonome.
Il arrive cependant que certains étudiants-athlètes sachent à la dernière minute qu'ils devront s'absenter pour des activités sportives. Traités sur des bases individuelles, ces cas restent toutefois peu nombreux et la collaboration de l'enseignant est souhaitée.

Responsabilités de l'étudiant-athlète

Communique avec son répondant sport-études pour connaître le processus à respecter en ce qui concerne l'aménagement de son horaire et l'accès aux différents services offerts aux étudiants-athlètes par le cégep.

Vérifie ses courriels régulièrement et y répond au besoin.

Informe à l'avance le répondant sport-études et les enseignants des absences dues à sa pratique sportive.

Informe ses enseignants de sa situation d'étudiant-athlète et de ce que cela impliquera durant la session. Est proactif et prévient les situations conflictuelles en tenant l'enseignant au courant et en lui demandant son accord tout au long de la session.

Conformément à l'entente entre L'Alliance Sport-Études et les collèges, les attentes envers les enseignants sont

Une souplesse en ce qui concerne les dates de remise de travaux ou d'examens. Dans tous les cas, l'étudiant devra préalablement s'entendre avec l'enseignant.

Les absences liées au calendrier de l'étudiant-athlète sont considérées comme justifiées

Un soutien et des encouragements du milieu scolaire sont des facteurs importants de leur réussite. Il est clair que cela demande parfois aux enseignants de leur accorder un encadrement particulier et adapté à leurs besoins.

Chaque collège membre a délégué un répondant sport-études avec qui l'enseignant peut communiquer pour toute information concernant le dossier sportif de l'étudiant-athlète ou le programme de l'Alliance Sport-Études de façon générale.